

une nouvelle gare (RER) (D)

POLE MULTIMODAL CRETEIL POMPADOUR

Créteil, vendredi 13 décembre 2013
Communiqué de presse

Vendredi 13 décembre 2013 : nouvelle gare de Créteil Pompadour : des correspondances facilitées

Vendredi 13 décembre 2013, le nouveau pôle multimodal de Créteil Pompadour sera inauguré en présence de Jean Daubigny, Préfet de la Région Île-de-France, Préfet de Paris, Jean-Paul Huchon, Président de la Région Île-de-France et Président du Conseil du STIF, Christian Favier, Sénateur, Président du Conseil général du Val-de-Marne, Rachel Picard, Directrice générale de Gares & Connexions (SNCF), Jean Faussurier, Directeur régional de Réseau Ferré de France Île-de-France, Pierre Mongin, Président-Directeur général de la RATP, Anne-Christine Lang, Présidente du Parc Interdépartemental des Sports de Choisy, Conseillère de Paris, Laurent Cathala, Député-Maire de Créteil et Daniel Davisse, Maire de Choisy-le-Roi, Président de la Communauté d'agglomération Seine-Amont.

La gare de Créteil Pompadour est destinée à améliorer les correspondances et les déplacements des Franciliens du sud de l'Île-de-France. De nombreux voyageurs utiliseront les nouvelles correspondances proposées pour rejoindre Paris ou la zone d'activités d'Orly-Rungis, qui concentre 63 000 emplois.

La gare de Créteil Pompadour sera mise en service le dimanche 15 décembre 2013. À compter de ce jour, les trains ne s'arrêteront plus en gare de Villeneuve Prairie (qui sera désormais fermée) mais à Créteil Pompadour, une gare à haut niveau de service et de confort.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT MULTIMODAL

Facilement accessible par tous les voyageurs, le bâtiment abrite un vaste hall de 385 m² conçu pour faciliter les déplacements des voyageurs. Il est doté des derniers équipements en matière d'accueil, d'information et de vente : écrans dernière génération avec information en temps réel sur les correspondances entre trains et bus, guichet et automate de vente, services (Photomaton, distributeurs de boissons et friandises, toilettes...), commerce de type Relay. L'ensemble du site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Monté sur pilotis, le bâtiment se distingue par une architecture épurée habillée de bois. Il est relié par une passerelle piétonne qui surplombe le Parc des Sports de Choisy sur 120 m pour conduire les voyageurs à la station de bus Pompadour, qui a été entièrement réaménagée.

Le site a fait l'objet d'une intégration paysagère spécifique. Des aménagements de voirie (pistes cyclables, trottoirs, parvis...) complètent le dispositif.

DE NOMBREUSES CORRESPONDANCES AVEC LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

De nombreux Essonnais, Val-de-Marnais et Seine-et-Marnais utiliseront les nouvelles correspondances de la gare Pompadour pour rejoindre Paris ou les pôles économiques du secteur et en particulier la zone Orly-Rungis, qui concentre près de 63 000 emplois. L'accès aux communes de Créteil, Sucy-en-Brie, Choisy-le-Roi et Valenton ainsi qu'au secteur de Rungis est facilité et renforcé grâce aux nouvelles correspondances proposées par la gare de Créteil Pompadour.

Le RER D sera ainsi en correspondance avec :

- ▶ **le Trans Val-de-Marne**. Le TVM permet d'accéder depuis Pompadour à la ligne 8 du métro (Créteil-Université) en 5 mn, au RER C (Choisy-le-Roi) en 5 mn, au RER A (Saint-Maur) en 14 mn. La fréquence du TVM a été augmentée.
- ▶ **le bus en site propre (TCSP) 393**. Depuis l'automne 2011, le TCSP entre Thiais-Résistance et Sucy-Bonneuil permet de relier Pompadour à la ligne 8 (Pointe du Lac) en 7 mn, le RER A (Sucy-Bonneuil) en 17 mn et le RER C (Choisy-le-Roi) en 5 mn.
- ▶ **la ligne O** (Créteil - Crosne / Limeil-Brevannes) du réseau STRAV qui a fait l'objet d'un renforcement important (plus de fréquences et création d'une nouvelle branche, la ligne O2 qui dessert Limeil-Brevannes). Un arrêt au pied de la gare est créé et le nombre de bus est multiplié par deux en semaine sur le tronçon commun entre Créteil et Valenton.
- ▶ **le Noctilien N71** complète l'offre de bus de jour de TVM.
- ▶ Les voyageurs qui souhaitent se rendre à la gare RER en vélo pourront emprunter la nouvelle piste cyclable avec traversée sécurisée au niveau de la station de bus sur la RD 86 et point d'ancrage vélo sur le parvis de la gare.

Les travaux pour réaliser la nouvelle gare ont duré 3 ans. Le coût global du projet s'élève à 37 millions d'euros aux conditions économiques de janvier 2006, financés à 65 % par la Région Île-de-France, 19 % par le Conseil général du Val-de-Marne et 16 % par l'État.

Steve VIALA
Tél. : 01 58 78 37 37
servicedepresse@ratp.fr

Guillaume PENNEQUIN
Tél. : 01 53 94 35 47
guillaume.pennequin@rff.fr

Florence MASSENOT
Tél. : 01 53 85 63 14
florence.massenot@iledefrance.fr

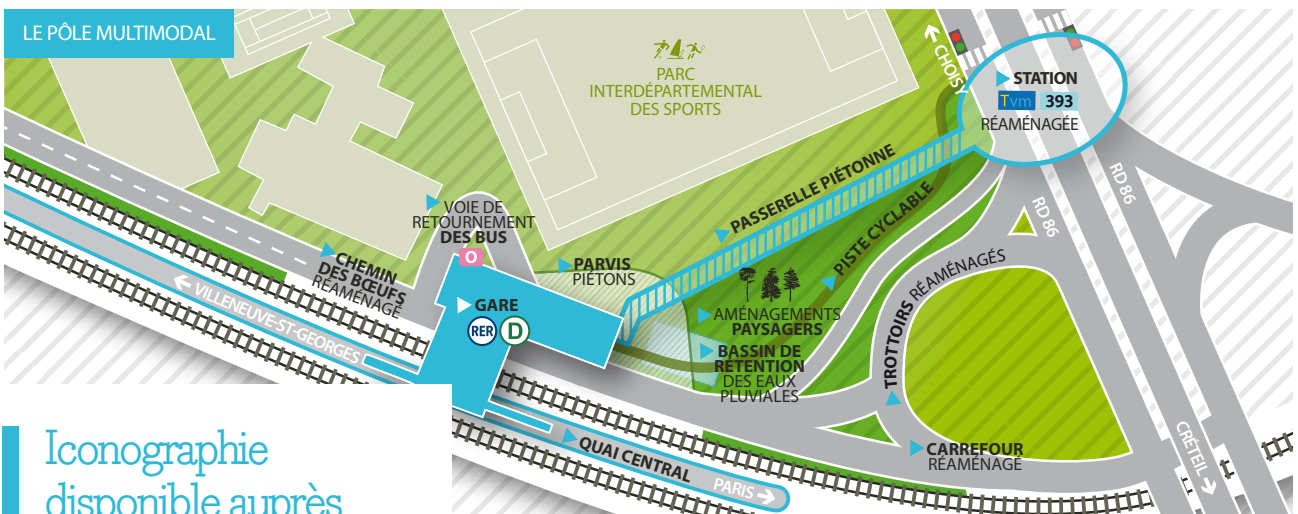
Guillaume AUTIER
Tél. : 01 82 53 81 05
guillaume.autier@stif.info

Ghislaine COLLINET
Tél. : 01 53 25 33 66
ghislaine.collinet@sncf.fr

Jean-Pierre DELAHAYE
Tél. : 01 43 99 70 23
jean-pierre.delahaye@cg94.fr

Corentine MAZURE
Tél. : 01 80 50 92 19
corentine.mazure@sncf.fr





Iconographie disponible auprès des contacts presse

Décembre 2013 - Crédits photos : SNCF / ASEP-V. Aynault - Interallias - couverture départementale photographique - 2008 - STIF

